



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6
FAX pour soumissions: (514) 496-3822

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Équipement sportif	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6509-184321/A	Date 2019-01-18
Client Reference No. - N° de référence du client W6509-184321	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTA-825-15194	
File No. - N° de dossier MTA-8-41353 (825)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 12:00 PM on - le 2019-03-01	Time Zone Fuseau horaire Heure Normale du l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Austin-Gomez, Cindy	Buyer Id - Id de l'acheteur mta825
Telephone No. - N° de téléphone (438) 995-7477 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE CMR SAINT-JEAN 15 RUE JACQUES-CARTIER NORD ÉDIFICE VANIER ATTN. SÉBASTIEN BEAUREGARD Saint-Jean^Richelie Québec J3B 8R8 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
1	Équipement sportif	W6509	W6509	1	EA	\$	XXXXXXXXXXXX		

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Énoncé des besoins
3. Compte rendu
4. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Demandes de renseignements en période de soumission
4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité
2. Besoin
3. Clauses et conditions uniformisés
4. Conditions générales
5. Durée du contrat
6. Responsables
7. Paiement
8. Clauses du Guide des CCUA
9. Attestations et renseignements supplémentaires
10. Lois applicables
11. Ordre de priorité des documents
12. Clauses du Guide des CCUA
13. Instructions de livraison – Livraison à destination

Liste des annexes

- Annexe **A** Énoncé des besoins
Annexe **B** Base de paiement
Annexe **C** Liste d'évaluation des besoins obligatoires

ÉQUIPEMENT CARDIO POUR GYMNASE

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce besoin ne comporte aucune exigence à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'Annexe A, Énoncé des besoins.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

4. Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees>

(d'achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2018-05-22) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : quatre-vingt-dix (90) jours

1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

B1000T (2014-06-26), Condition du matériel B3000T (2006-06-16), Produits équivalents

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-184321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta825

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-18-4321

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par le service Connexion postal ou par télécopieur ne seront pas acceptées.

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (2 copies papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement, à l'Annexe B - Base de paiement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques

(<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>).

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumission.

Information substantielle

Les soumissionnaires doivent démontrer leur conformité aux sections de la demande de soumissions en fournissant de l'information substantielle complète et détaillée qui décrit la façon dont l'exigence est respectée et traitée. Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission technique, un document indiquant clairement à quel endroit se trouve l'information substantielle pour chacune des sections de l'annexe «A», Énoncé des besoins.

Note: dans un souci d'uniformité et pour aider l'équipe chargée de l'évaluation de la soumission technique, les soumissionnaires pourraient utiliser les tableaux fournis à cet effet à l'annexe «C», Évaluation.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-184321/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-18-4321

MTA-4-37235

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta825

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement décrite à l'Annexe B - Base de Paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « A » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « A » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Clauses du *Guide des CCUA C3011* (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

Ces besoins sont divisés en huit (8) différentes catégories :

- 4.1.1.1 **Tapis roulant** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Tapis roulant.
- 4.1.1.2 **Vélos de spinning** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Vélos de spinning.
- 4.1.1.3 **Escaladeurs** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Escaladeurs.
- 4.1.1.4 **Stair Climber (escalateur avec un système de marches)** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Stair Climber.
- 4.1.1.5 **Vélos allongés (Recumbent bikes)** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Vélos allongés.
- 4.1.1.6 **Air Bikes** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Air Bikes.
- 4.1.1.7 **Elliptiques** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Elliptiques.
- 4.1.1.8 **Vélos droits (Upright bikes)** : Pour être considéré conforme pour cette catégorie spécifique, les soumissionnaires doivent soumettre une offre pour toutes les quantités dans cette catégorie. Cette catégorie est nommée Vélos droits.

Note: les soumissionnaires peuvent soumissionner pour une ou plusieurs catégories, ou pour les huit catégories.

4.1.2 Critères techniques obligatoires

Les critères techniques obligatoires sont énumérés à l'Annexe C – Liste d'évaluation des besoins techniques obligatoires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-184321/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mta825

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-18-4321

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

4.1.3 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0222T (2014-06-26), Évaluation du prix - soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Les prix évalués sont les prix totaux par Catégorie (Il y a huit différentes catégories décrites à l'Annexe A).

Si deux ou plusieurs soumissions recevables ont le même plus bas prix, la soumission recevable ayant le prix évalué le plus bas et présentant la date de livraison, d'installation et de mise en marche la plus proche sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Huit contrats, un par catégorie visée au point 1.1 Évaluation technique de cette partie pourraient être attribués.

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail \(https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4\)](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe **B – Base de paiement** en accord avec l'annexe **A – Énoncé des besoins**.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp>) achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.4 Conditions générales

2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

Supprimer: section 9(1) de 2010A, Conditions générales - biens (complexité moyenne) dans son ensemble

Insérer: Malgré l'inspection et l'acceptation des travaux par le Canada ou au nom de celui-ci et sans limiter l'application de toute autre disposition du contrat ou toute condition, garantie ou disposition prévue par la loi, l'entrepreneur, sur demande du Canada, doit remplacer, réparer ou corriger, à son choix et à ses frais, tous les travaux défectueux ou qui ne respectent pas les exigences du contrat, le cas échéant. La période de garantie sera:

-Pour les Catégories Escaladeurs, Stair Claimber, Elliptiques, Vélos droits, Vélos allongés tel qu'identifié dans l'annexe A:

vingt-quatre (24) mois (incluant les pièces et la main d'œuvre) sur les composantes mécaniques et électroniques, et douze (12) mois (incluant les pièces et la main d'œuvre) sur toutes les autres pièces, après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue.

-Pour la catégorie Tapis roulant qu'identifié dans l'annexe A:

soixante (60) mois (incluant les pièces et la main d'œuvre) les moteurs, système d'absorption et cadre, vingt-quatre (24) mois (incluant les pièces et la main d'œuvre) sur les composantes électroniques et douze (12) mois (incluant les pièces et la main d'œuvre) sur toutes les autres pièces, après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue.

-Pour la catégorie Vélos de spinning et Air bikes tel qu'identifié dans l'annexe A:

trente-six (36) mois sur toutes les pièces et douze (12) mois sur la main d'œuvre associée, après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-142074/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc925

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-14-2074

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6.5 Durée du contrat

6.5.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus, installé et mis en marche au plus tard le 31 mars 2019.

6.6 Responsables

6.6.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Cindy Austin-Gomez

Titre : Chef de l'approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Adresse : Collège militaire royal de Saint-Jean
15 rue Jacques-Cartier Nord
Édifice Delery (E-2057)
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 8R8

Téléphone : (450) 358-6777 X5745 / (438) 995-7477

Courriel : cindy.austin-gomez@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.6.2 Chargé de projet

(sera indiqué à l'octroi du contrat)

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-142074/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-14-2074

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc925

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6.6.3 Représentant de l'entrepreneur

(sera indiqué à l'octroi du contrat).

Nom : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de _____ taxes applicables sont en sus. (sera indiqué à l'octroi du contrat). Les droits de douane sont inclus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.2 Paiement unique

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque les travaux seront complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.7.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7.4 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-142074/A

Amd. No. - N° de la modif.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-14-2074

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc925

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Clauses du Guide des CCUA

Clause du *Guide des CCUA* C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger.

6.9 Attestations et renseignements supplémentaires

6.9.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Québec, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
- c) Annexe A, Énoncé des besoins;
- d) Annexe B, Base paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.12 Clauses du Guide des CCUA

B7500C (2006-06-16), Marchandises excédentaires;
G1005C (2016-01-28), Assurances – aucune exigence particulière;
A9062C (2011-05-16), Règlements concernant les emplacements des Forces canadiennes;
B1501C (2018-06-21), Appareillage électrique.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-142074/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc925

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-14-2074

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

6.13 Instructions de livraison – Livraison à destination

L'entrepreneur est requis de communiquer avec le chargé de projet, tel qu'identifié à l'article 5.2 du contrat, au moins 48 heures avant la date de livraison prévue pour que ce dernier puisse s'assurer que les espaces requis pour accueillir les nouveaux équipements sont disponibles pour l'entrepreneur.

La destination de la livraison est :

Édifice Vanier (entrée principale du Complexe Sport Absolu)
15 Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc
J3B 8R8

ANNEXE « A »**BESOIN**Contexte :

Afin d'assurer et de maintenir la qualité de l'entraînement offert aux 400 militaires de l'institution du Collège ainsi qu'aux quelques 200 membres qui fréquentent nos installations quotidiennement, nos appareils doivent être de qualité commerciale et être en mesure de fonctionner intensivement 16 heures par jour et ce, 7 jours sur 7. La clientèle qui utilisera les appareils est hétérogène, certains avec des problèmes de poids, d'autres avec des déficiences physiques et même des athlètes de pointe (niveau national et international). Les entraînements sur appareil se font individuellement et en groupes dirigés par un moniteur de conditionnement physique. Une certaine uniformité dans les choix des appareils est donc requise afin de favoriser un bon synchronisme dans le déroulement du cours.

Tapis roulants

- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Langage d'affichage : français et anglais
- Minimum de 10 programmes;
- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Temps
 - Inclinaison
 - Calories
 - Watts et METS
 - Distance
 - Vitesse
- Moteur d'un minimum de 4HP;
- Surface de course entre 55 cm et 58 cm de largeur et entre 152 cm à 155cm de longueur;
- Courant alternatif 120 volts (20 AMP);
- Plage de vitesse minimale 0,5 à 14 mph ou 0,8 à 23 km/h;
- Plage d'inclinaison minimale de 0,5 à 15%
- Arrêt d'urgence;
- Barre d'appui pour le support installée sur le devant et sur les côtés.

Quantité : 10

Vélos de spinning

- Poids de la roue maximum de 45lbs;
- Flywheel arrière;
- Pédales standards avec sangles ajustables d'un côté et système SPD de l'autre;
- Cadre de vélo avec siège ajustable en hauteur et profondeur;
- Guidons ajustables en hauteur;
- Système de freinage électromagnétique;
- Changeur de tension intégré sur le guidon;
- Console électronique affichant minimalement les RPM, la fréquence cardiaque, le temps, la distance et la résistance.

Quantité : 35

Escaladeurs

- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Pas de prise de courant (autoalimenté)
- Pédales surdimensionnées et antidérapantes
- Langage d'affichage : français et anglais
- Minimum de 8 programmes d'entraînement;
- Minimum de 20 niveaux de résistance
- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Niveau
 - Temps
 - Calories
 - Watts et METS
 - Distance
- Barre d'appui pour le support
- Roues pour transport
- Porte-bouteille

Quantité : 4

Stair Climber (escaladeur avec un système de marches)

- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Prise de courant 100v-240v.
- Profondeur des marches 9 pouces minimum
- Hauteur des marches de 8 pouces
- Langage d'affichage : français et anglais
- Minimum de 8 programmes d'entraînement;
- Minimum de 20 niveaux de résistance
- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Niveau
 - Temps
 - Calories

- Watts et METS
- Total de marche
- Étages parcourus
- Barre d'appui pour le support
- Roues pour transport
- Porte-bouteille

Quantité : 2

Elliptiques

- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Pas de prise de courant (autoalimenté)
- Langage d'affichage : français et anglais.
- Pédales surdimensionnées antidérapantes;
- Minimum de 8 programmes;
- Minimum de 20 niveaux de résistance;
- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Niveau
 - Temps
 - Calories
 - Watts et METS
 - Vitesse
 - Distance
- Barre d'appui pour le support.
- Roues pour transport
- Porte-bouteille

Quantité : 5

Vélos droits (Upright bikes)

- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Niveau
 - Temps
 - Calories
 - Watts et METS
 - Vitesse
 - Distance
- Pas de prise de courant (autoalimenté)
- Minimum de 8 programmes;
- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Langage d'affichage : français et anglais.
- Minimum de 20 niveaux de résistance;
- Poids maximal de l'utilisateur de 400 lbs
- Roues pour transport

- Porte-bouteille

Quantité : 2

Vélos allongés (Recumbent bikes)

- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :
 - Niveau
 - Temps
 - Calories
 - Watts et METS
 - Vitesse
 - Distance
- Pas de prise de courant (autoalimenté)
- Pédales avec sangles
- Minimum de 8 programmes;
- Moniteur cardiaque digital et système de télémétrie;
- Langage d'affichage : français et anglais.
- Minimum de 20 niveaux de résistance;
- Poids maximal de l'utilisateur de 400 lbs
- Roues pour transport
- Porte-bouteille

Quantité : 2

Air bikes

- Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes:
 - RPM
 - Temps
 - Calories
 - Watts
 - Fréquence cardiaque
 - Distance
- Poids maximal de l'utilisateur de 350 lbs
- Possibilité d'ajuster le banc en hauteur et en profondeur
- Cadre en acier
- Ventilateur en acier

Quantité : 2

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6509-142074/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

mtc925

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6509-14-2074

File No. - N° du dossier

MTA-4-37235

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Conditions obligatoires

L'entrepreneur devra être en mesure de répondre à un appel de services dans un délai ne dépassant pas 48 heures (fin de semaine et jours fériés exclus) dans le cadre de la garantie du fabricant.

Livraison et Installation

Chaque appareil sera transporté, livré, installé et mis en marche à l'endroit de destination de façon à être prêt à utiliser, c'est-à-dire dans la salle d'entraînement identifiée sur place par le représentant désigné du MDN.

ANNEXE "B"
Base de paiement

Catégorie à l'annexe A	Appareils Cardio					
	Description	Quantité requise	Fabricant	Modèle	Prix unitaire (livraison et installation incluse)	Prix total (livraison et installation incluse)
1	Tapis roulant	10				
2	Vélos de spinning	35				
3	Escaladeurs	4				
4	Stair Climber	2				
5	Elliptiques	5				
6	Vélos droits	2				
7	Vélos allongés	2				
8	Airkes	2				

PRIX TOTAL (TAXES EN SUS): _____

Date de livraison, d'installation et de mise en marche requise: au plus tard
le _____ 2019

Annexe "C"

Liste de vérification des besoins techniques obligatoires

Message aux soumissionnaires: cette liste de vérification est uniquement pour une utilisation durant la période de soumission, elle ne sera pas intégrée au contrat octroyé.

<i>Besoins techniques obligatoires</i>	<i>Conforme (Oui/Non)</i>	<i>Commentaires</i>
Escaladeur		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Pas de prise de courant (auto-suffisant);		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Pédales surdimensionnées et antidérapantes;		
· Minimum de 8 programmes d'entraînement;		
· Minimum de 20 niveaux de résistance;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Temps		
o Calories		
o Watts et METS		
o Pas ou étages par minute ou vitesse de pas		
o Étages parcourus		
· Barre d'appui pour le support;		
· Roues pour transport;		
· Porte-bouteille.		
Stair Climber (escaladeur avec un système de marches)		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Prise de courant 100v-240v;		
· Profondeur des marches de 9 pouces minimum;		
· Hauteur des marches de 8 pouces;		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Minimum de 8 programmes d'entraînement;		
· Minimum de 20 niveaux de résistance;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Niveau		
o Temps		
o Calories		
o Watts et METS		
o Total de marches		
o Étages parcourus		
· Barre d'appui pour le support;		
· Roues pour transport;		
· Porte-bouteille.		
Tapis roulants		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Minimum de 10 programmes;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Temps		
o Inclinaison		
o Calories		
o Watts et METS		
o Distance		
o Vitesse		
· Moteur d'un minimum de 4HP;		
· Surface de course minimale de 56 cm de largeur et de 152 cm;		
· Courant alternatif 120 volts (20 AMP);		
· Plage de vitesse minimale 0,5 à 15 mph ou 0,8 à 24,1 km/h;		

· Plage d'inclinaison minimale de 0 à 15%;		
· Arrêt d'urgence;		
· Barres d'appui pour le support installé sur le devant et sur les côtés.		
Elliptique		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Pas de prise de courant (auto-suffisant);		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Appuie-pieds surdimensionnés antidérapants;		
· Minimum de 8 programmes;		
· Minimum de 20 niveaux de résistance;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Temps		
o Calories		
o Watts et METS		
o Vitesse		
o Distance		
· Barres d'appui pour le support.		
· Roues pour transport;		
· Porte-bouteille		
Vélos droits (Upright bikes)		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Pas de prise de courant (auto-suffisant);		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Pédales avec sangles;		
· Minimum de 8 programmes;		
· Minimum de 20 niveaux de résistance;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Temps		
o Calories		
o Watts et METS		
o Vitesse		
o Distance		
· Poids maximal de l'utilisateur 400lbs;		
· Roues pour le transport;		
· Porte-bouteille;		
Vélos allongés (Recumbent bikes)		
· Moniteur cardiaque par télémétrie;		
· Pas de prise de courant (auto-suffisant);		
· Langage d'affichage : français et anglais;		
· Pédales avec sangles;		
· Minimum de 8 programmes;		
· Minimum de 20 niveaux de résistance;		
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :		
o Temps		
o Calories		
o Watts et METS		
o Vitesse		
o Distance		
· Poids maximal de l'utilisateur 400lbs;		
· Roues pour le transport;		
· Porte-bouteille;		

Vélos de spinning			
· Flywheel arrière;			
· Pédales standards avec sangles ajustable d'un côté et système SPD de l'autre			
· Poids maximal de la roue 45lbs ;			
· Cadre de vélo avec siège ajustable en hauteur et profondeur;			
· Guidons ajustables en hauteur;			
· Système de résistance magnétique;			
· Changeur de tension intégré préférablement sur le guidon;			
· Console électronique affichant minimalement :			
o les RPM			
o la fréquence cardiaque			
o le temps			
o la distance			
o la résistance.			
Air bikes			
· Écran LED ou LCD qui affiche les spécifications suivantes :			
o RPM			
o Temps			
o Calories			
o Watts			
o Fréquence cardiaque			
o Distance			
· Possibilité d'ajuster le banc en hauteur et en profondeur;			
· Poids maximal de l'utilisateur 350lbs;			
· Cadre en acier;			
· Ventilateur en acier;			

ANNEXE « A » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)